



COMMUNIQUE AUTONOME

Villeneuve-Loubet, le 25 février 2016

Temps de travail des SPP en garde opérationnelle : Assemblée générale unique au sein de chaque groupement

Il y a quelques jours, nous vous avons fait état de la **proposition** du Président Ciotti concernant le nouveau régime temps de travail.

A ce titre, nous allons organiser des assemblées générales au sein de chaque groupement pour obtenir vos avis sur cette proposition. Elles seront organisées selon le calendrier suivant :

- Assemblée générale du **GT Centre** : **mercredi 2 mars de 13h30 à 16 heures au CIS Cagnes sur mer.**
- Assemblée générale du **GT Sud** : **vendredi 4 mars de 9h30 à 12 heures au CIS Magnan.**
- Assemblée générale du **GT Ouest** : **vendredi 4 mars de 13h30 à 16 heures au CIS Cannes Bocca.**
- Assemblée générale du **GT Est** : **lundi 7 mars de 9h30 à 12 heures au CIS Menton.**
- Pour les SPP du **CIS Contes**, ils pourront participer à **l'AG du GT de leur choix**

Ces AG sont organisées par groupement, mais compte tenu du délai très court, **une seule AG se tiendra par GT**. Tous les personnels de repos devront être également présents.

De ces assemblées générales dépendra notre positionnement final quant à la proposition formulée par le Président Ciotti concernant le régime de travail des SPP en section opérationnelle.

**NOUS COMPTONS SUR LA PRESENCE
DU PLUS GRAND NOMBRE**

Les Autonomes

POUR DIFFUSION ET AFFICHAGE

SYNDICAT
AUTONOME
SPP-PATS

285 avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet

Tel : 04 93 34 81 09

Fax : 04 93 29 79 98

secretariat-autonome06@orange.fr

Affilié à la FA-FPT